

L'I.N.I. aujourd'hui

Plus de trois siècles d'histoire de la France et de ses soldats habitent l'Hôtel des Invalides fondé par Louis XIV en 1674 au profit des victimes de guerre.

Depuis 1992, l'Institution nationale des Invalides est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la Défense et des Anciens Combattants.

Elle est dirigée par un médecin général du Service de Santé des Armées.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS



INSTITUTION
NATIONALE
DES INVALIDES

- * CENTRE DES PENSIONNAIRES
- * CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL
 - ◇ Soins de suite et de réadaptation
 - ◇ Chirurgie
 - ◇ Unité sensori-cognitive
 - ◇ Imagerie médicale
 - ◇ Chirurgie dentaire
 - ◇ Pharmacie hospitalière
 - ◇ Hôpital de jour
 - ◇ Consultations externes
- * CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE SUR L'APPAREILLAGE DES HANDICAPÉS (CERAH)

6, boulevard des Invalides
75700 PARIS 07 SP

Téléphone : 01 40 63 22 22

www.invalides.fr

INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

Établissement de soins spécialisés au service du grand handicap



CENTRE DES PENSIONNAIRES
CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL
CENTRE D'ÉTUDES ET DE
RECHERCHE SUR L'APPAREILLAGE
DES HANDICAPÉS

6, boulevard des Invalides
75700 PARIS 07 SP

Téléphone : 01 40 63 22 22

www.invalides.fr

L'Institution nationale des Invalides

Toujours fidèle à sa vocation initiale, l'Institution nationale des Invalides est un établissement médical de pointe **spécialisé dans la prise en charge des séquelles du grand handicap.**

Au service du **monde combattant**, l'Institution est aussi ouverte au **service public hospitalier**. Elle se divise en trois centres complémentaires : le centre des pensionnaires, le centre médico-chirurgical et le centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés (CERAH).

Le Centre des Pensionnaires

Il est destiné aux **grands invalides titulaires d'une pension militaire d'invalidité** à un taux fixé par décret (85% d'invalidité au titre des articles L36 blessure de guerre et L37 blessure en service). Ses 91 chambres individuelles sont spécialement aménagées en tenant compte du handicap de chacun. Outre la prise en charge médicale, le service assure un accompagnement paramédical quotidien, un projet de vie personnalisé et des animations.

Le Centre médico-chirurgical

Il assure en priorité les soins médicaux et chirurgicaux des **pensionnaires, des anciens combattants et des militaires en activité** mais il est aussi largement ouvert à des **blessés civils**. Orienté vers la prise en charge des patients blessés médullaires, amputés ou cérébro-lésés, il dispose d'un plateau technique de rééducation fonctionnelle, d'une piscine thérapeutique et d'un laboratoire spécialisé dans l'adaptation personnalisée de prothèses et d'orthèses. Sa capacité d'accueil, de près de cent lits, se répartit entre trois services :

- le **service de soins de suite et de réadaptation** axé sur la prise en charge des atteintes neurologiques centrales et périphériques, des séquelles neuro-orthopédiques de traumatisme, de pathologies orthopédiques et de l'appareillage ;



Piscine thérapeutique

- le **service de chirurgie** permet une prise en charge multidisciplinaire des séquelles chirurgicales des lésions neurologiques centrales ;

- l'**unité « sensori-cognitive »** dont l'équipe pluridisciplinaire évalue et prend en charge les séquelles de traumatismes crâniens ou de

maladies neuro-dégénératives.

L'INI est également dotée d'un **hôpital de jour**, d'un service de **chirurgie dentaire** et d'un **centre de consultations externes** (acupuncture, cardiologie, dermatologie, médecine générale, psychiatrie, ORL, pédicure, psychologie, rhumatologie...). Un service de **radiologie** et un **service social** viennent en optimiser le fonctionnement.

Le centre d'études et de recherche sur l'appareillage des handicapés

Unique en son genre, le CERAH a pour mission la recherche en matière de handicap moteur. Ses programmes concernent principalement le fauteuil roulant et l'analyse quantifiée de la marche des sujets appareillés. Centre de référence, ses prestations s'adressent à toutes les personnes handicapées.



Plateau de rééducation



**INSTITUTION
NATIONALE
DES INVALIDES**